



COMPTE-RENDU CE du 19 Juillet 2017



Aujourd'hui avait lieu le 1^{er} CE depuis les élections professionnelles, la CGT tient à remercier les anciens élus du Comité d'Entreprise notamment Gilles BRIAND, Mickaël POQUET, Karim BOUSNOUNE, et Christophe HASPOT ainsi que Jonathan LE CHAPELAIN qui était secrétaire du CE.

Point intermédiaire sur le budget du CIE :

Aujourd'hui la Direction n'a pas encore réactualisé la prévision de la dotation pour les œuvres sociales pour le dernier semestre (juillet 2017 à fin décembre 2017). Cependant, le point intermédiaire montre que le solde à fin d'année serait d'environ 150 000 €. La CGT mettra tout en œuvre pour proposer des activités aux salariés.

Membre du bureau du CE :

Le nouveau bureau du CE est maintenant composé de :

- Secrétaire : Nicolas Rastel (CGT)
- Secrétaire adjoint : Guylaine Bouvron (UFICT-CGT)
- Secrétaire adjoint n°2 : Jean-Pierre Guellec (CFDT)
- Trésorier : François Janvier (CFE-CGC)
- Trésorier adjoint : Gwenaele Guibon (CFE-CGC)
- Trésorier adjoint n°2 : Régis Martin (FO)

Présidents des commissions du CE :

Les présidents des commissions du CE sont les suivant :

- Transport/ Logement : Jérémy Blandin (CGT)
- Economique : François Janvier (CFE-CGC)
- Egalité Professionnelle : François Truin (CFDT)
- Formation : David Sélosse (FO)
- Famille : Thierry Brisais (CGT)
- Culturelle : Stéphane Valognes (UFICT-CGT)
- Financière : François Janvier (CFE-CGC)
- Vacances/Loisirs/Sport : Gwenaelle Bertho (CFDT)
- Solidarité : Jérôme Decamps (FO)

Membre du Conseil d'Administration :

Les membres du Conseil d'Administration sont :

- Nicolas Rastel (CGT)
- François Janvier (CFE-CGC)
- Christophe Morel (CFDT)
- Jérôme Decamps (FO)

Orientation stratégique de l'Entreprise :

Le carnet de commande est assuré et financé jusqu'en **2021**. La Direction affirme que les années 2018 et 2019 verront des résultats financiers clairement positifs.

Situation Economique et Financière :

Le rapport de l'expert nommé au CE montre que les frais de personnel STX représente environ 11% du chiffre d'affaire 2016. En clair, nos salaires ne représentent que 11% du prix d'un Navire.

Si on imaginait d'être augmenté de 5%, le prix d'un navire n'augmenterait que de 0.5%.

Alors qu'en 2016, le prix de la couchette basse est en hausse de 15%.

Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) :

La Direction reconnaît qu'elle est très loin d'avoir rempli ses objectifs au sujet des embauches dans l'entreprise et tout particulièrement dans la catégorie ouvrière.

Elle fait le constat d'un manque d'attractivité des métiers de la Navale . La CGT lui a rappelé qu'il faut plutôt s'inquiéter d'un manque d'attractivité de nos salaires....

Face à ce délicat problème de recrutement, la Direction a décidé de réduire les ambitions de son plan d'embauche.

Alors qu'elle nous avait annoncé des effectifs en 2018 de 1060 atams et 1083 ouvriers, elle déclare aujourd'hui se limiter à 1018 atams (-42) et 967 Ouvriers (-116)...

Nous avons réitérer notre demande de proposer un CDI à tous les intérimaires présents sur site (ils sont plus de 230 mois après mois), surtout lorsque l'on sait qu'à Brais les seuls postes proposés sont en intérim.

De même la CGT a revendiqué l'embauche des apprentis & alternants dès l'obtention de leurs diplômes.

Changement d'horaire :

Pendant la fermeture des Chantiers, toutes les Directions sont ouvertes...

Questions Diverses :

La CGT a fait la déclaration suivante :

« Cette semaine un salarié a été licencié pour faute dans un contexte de maladie addictive.

Ce salarié, suite aux événements qui ont amené à cette sanction, avait entrepris une démarche pour s'en sortir.

Quelle ironie, il aura été licencié la veille du jour où il rentrait en cure !

Comment traduire ce sentiment d'injustice. Alors qu'un salarié fragile, malade, enfin reconnaît sa maladie, et décide de se prendre en charge et de se soigner, vous le fragilisez encore plus, en le coupant de ce lien social, de ce moyen de vivre, qu'est le travail et l'entreprise.

En faisant cela, vous compromettez très sérieusement ses possibilités de guérison, et vous créez une brèche béante à sa récurrence dès sa sortie de cure. En cela vous anéantissez les efforts de toutes les personnes qui l'ont accompagné tout au long de sa maladie, que ce soit lui-même, ses collègues, ses hiérarchiques, les délégués, et même certains membres des ressources humaines.

Toutes ces personnes qui, dans l'entreprise, ont été là pour qu'il s'en sorte.

La CGT demande donc la réintégration de ce salarié, car sans intégration sociale dans l'entreprise, sa guérison est fortement compromise.

D'autre part, la CGT demande de manière générale, que la Direction s'engage à ne pas licencier des salariés malades addictifs qui ont entrepris une démarche médicalisée pour se guérir.

Nous ne voulons plus que l'accompagnement des malades addictifs vers la guérison se traduise chez STX par un accompagnement jusqu'à la sortie de l'entreprise, avec toutes les conséquences dramatiques que nous avons déjà connues »

La CGT vous souhaite de très Bonnes Vacances à toutes et tous

Prochain CE le 28 septembre 2017